



## Fraude au CIR: une étude confirme l'explosion des contrôles fiscaux

Les faits confortent a priori le ressenti général. Les PME innovantes disant avoir déjà fait l'objet d'un contrôle fiscal exclusivement consacré au Crédit d'impôt recherche (CIR) sont en 2013 trois fois plus nombreuses qu'elles ne l'étaient un an plus tôt, selon une étude rendue publique ce mardi 22 octobre.

L'Entreprise avec AFP, publié le 22/10/2013 à 16:12



Les entreprises sont trois fois plus nombreuses qu'il y a un an à avoir déjà subi un contrôle fiscal exclusivement sur le Crédit d'impôt recherche (CIR). Selon les résultats d'un questionnaire, publié le 22 octobre 2013, publié le 22 octobre 2013, auquel 400 PME ont répondu. D.R.

C'est une étude qui se base sur des déclarations de dirigeants d'entreprises innovantes. La société Sogedev, conseil en financement public, a envoyé un questionnaire en ligne à 5.000 PME entre juillet et août 2013. 402 ont répondu. Leurs témoignages sont sans appel : dans les faits, demander un CIR revient de plus en plus à obtenir un contrôle fiscal en échange. De quoi réfréner les ardeurs.

*"La recrudescence des contrôles sur le CIR est une réalité observée par les PME: la moitié des interrogés a déjà été contrôlée fiscalement; 44% de ces contrôles ont porté exclusivement sur le CIR. Ce chiffre a triplé en un an"*, indique Sogedev.

### Un souhait: voir les cabinets de conseil mieux encadrés

Face à la crainte du contrôle fiscal, considérée comme un frein à la mise en place du CIR par un tiers des entreprises, 58% des répondants souhaitent la création d'un agrément ou d'une labellisation de ces cabinets spécialisés dans l'accompagnement au CIR.

Au cours d'un récent débat au siège du Medef à Paris sur le contrôle fiscal, le chef du service du contrôle fiscal de la Direction



générale des finances publiques (DGFIP), Alexandre Gardette, avait mis en garde contre "un certain nombre d'officines qui se sont emparées du sujet" les qualifiant de "pseudo-professionnels tout à fait malhonnêtes".

"Un certain nombre d'aigrefins proposent d'entreprendre des demandes de remboursement de crédit alors que manifestement, l'entreprise ne répond pas aux conditions", avait-il précisé.

#### **Le dispositif à la cote**

Avec un budget qui devrait se situer entre 5,5 et 6,2 milliards d'euros en 2014, le CIR, au sujet duquel [la Cour des comptes a rendu un rapport](#) dernièrement, est devenu une mesure fiscale très prisée. Le nombre de déclarants a été multiplié par 2 entre 2008 et 2012, rappelle Sogedev.

En 2012, parmi les 14.882 bénéficiaires, 13.164 étaient des PME, soit 88% du total. Mais en termes de montant de CIR, ces mêmes PME ne perçoivent que 30,9% de la créance du CIR, souligne Sogedev.